

2021 / 2022

Numéro 1



INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE SAINT JEAN DE MAURIENNE

# Lettre d'information

## Informations institutionnelles

### Circulaire de rentrée

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

### Protocole sanitaire rentrée 2021

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

### Plan de continuité pédagogique en cas de fermeture de classe

<https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

### Elections des représentants des parents d'élèves

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2118127N.htm>

Vendredi 8 ou samedi 9 octobre à l'urne et/ou par correspondance (voir mail)

## Informations pédagogiques

### Evaluations nationales CP/CE1

<https://eduscol.education.fr/2295/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-cp>

[https://eduscol.education.fr/2298/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-ce1?menu\\_id=2987](https://eduscol.education.fr/2298/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-ce1?menu_id=2987)

Passation du 13 au 24 septembre

### Appel à projet EDD

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, le Département de la Savoie a reconduit pour la 3<sup>ème</sup> année son appel à projets Education à l'environnement auprès des classes de CM1 et CM2 des écoles afin de soutenir financièrement des projets pédagogiques de découverte de la nature et de l'environnement. Il concerne l'année scolaire 2021-2022.

Une 2<sup>nd</sup>e session est prévue pour cette automne. Pour cette dernière, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 03 octobre 2021, pour une validation par le département courant novembre.

Vous trouverez le règlement détaillé et la fiche de candidature en suivant le lien suivant :

[https://www.savoie.fr/web/psw\\_42491/education-a-l-environnement](https://www.savoie.fr/web/psw_42491/education-a-l-environnement)

Les dossiers sont à transmettre à votre inspecteur de circonscription.

### Concours « Les petits artistes de la mémoire »

L'office national des anciens combattants et des victimes de guerre organise le concours cité en titre dont l'objet est de réaliser une œuvre mémorielle artistique en lien avec un soldat de la Grande Guerre si possible originaire de la commune.

### Calendrier

Evaluations nationales	13 au 24/09/21
Élections des représentants des parents d'élèves	8 ou 9 /10/21

**Laïcité** campagne nationale de communication pour promouvoir la laïcité à l'École.

"*C'est ça la laïcité*" sera déployée tout le mois de septembre par affichage, sur internet et sur les réseaux sociaux, ainsi que dans les écoles et les établissements scolaires. Elle présente une série de 8 affiches (disponibles en cliquant sur le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/lancement-d-une-campagne-nationale-de-promotion-de-la-laicite-l-ecole-324737>)

qui s'adressent en priorité aux élèves et plus largement, dans sa déclinaison pédagogique, à la communauté éducative. Cette campagne vise à montrer que la laïcité n'est pas qu'un principe qui fonde notre contrat social, mais qu'elle s'inscrit dans le quotidien des élèves en **leur permettant de vivre libres, égaux et unis quelles que soient leurs convictions**. Cette campagne permet de leur montrer, ainsi qu'à leur famille, que **chacun d'entre eux a toute sa place à l'école, avec les autres, dans le respect de chacun**. Elle permet aussi de créer un espace de dialogue avec les élèves, qui pourra donner lieu à des séquences pédagogiques sous des formes différentes tout au long de l'année scolaire. Des ressources pédagogiques seront mises à disposition à cet effet.

Cette campagne fait le choix d'inscrire **le récit de la laïcité dans le quotidien des élèves en s'appuyant sur ses effets concrets, incontestables et partagés, tels qu'ils les vivent tous les jours à l'école, au collège et au lycée**. Chacune des affiches met en évidence un bénéfice de la laïcité, en lien avec les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité.

**L'objectif est de parler de la laïcité dans ses aspects les plus fédérateurs** : montrer que le respect mutuel, l'égalité promise à tous, les relations apaisées au sein de l'École, mais aussi l'acquisition de références communes, comme la possibilité de l'émancipation, sont permis, entre autres par le respect de la laïcité. Il s'agit en outre de permettre aux élèves d'appréhender les effets très concrets de la laïcité à un moment où certaines enquêtes montrent que cette notion leur est de moins en moins familière.

La campagne est déclinée au travers de 8 affiches\*, dont 4 sont plus particulièrement destinées aux 9-12 ans et 4 aux 13-18 ans. Ces affiches s'accompagnent toutes de **ressources pédagogiques**, accessibles par le QR code de l'affiche et sur le site du ministère. Pour chaque message, des contenus explicatifs d'accompagnement seront mis en ligne sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) à partir du 30 août.

L'intérêt de cette démarche de communication est de susciter des échanges, adaptés à chaque niveau scolaire, pour permettre de nourrir la compréhension de la laïcité au sein de l'École de la République.

**Cette campagne est une nouvelle illustration de l'ensemble de la dynamique pédagogique engagée depuis plusieurs années autour des valeurs de la République**. Cette dynamique d'ensemble (Conseil des sages, équipes nationale et académique valeurs de la République, formation des professeurs dans la lignée du rapport Obin, adresse de saisine, carré régalien...) sera complétée dans les jours qui viennent par l'envoi dans les établissements et les écoles du coffret "Guide républicain", ensemble d'ouvrages et de textes de référence sur la laïcité.

*\*Les photographies des affiches ont été réalisées dans des établissements scolaires les 12 et 13 juillet 2021 avec le concours d'enfants et d'adolescents comédiens. Les prénoms utilisés sur les affiches sont les leurs.*

## Informations administratives

---

**Arrêté de nomination** à renvoyer au bureau de l'IEN en 2 exemplaires signés.

**Changement(s) de situation administrative** : à signaler au secrétariat.

**Demandes d'autorisation d'absence** : à renvoyer au plus tôt si prévues, transmettre votre avis d'arrêt de travail sous 48h en s'assurant de sa lisibilité.

**RIS** : prévenir au moins 48h à l'avance en précisant le plus tôt possible l'animation remplacée.

**AG ASCD**

Invitation à l'assemblée générale ordinaire et pouvoir.

Invitation à l'assemblée générale extraordinaire et pouvoir.

## Formation

---

**Offre de formation mutualisée renforcement en LVE pour les enseignants non linguistes du 1er et 2nd degré**

Dans le cadre du développement de différents parcours d'enseignement en langues vivantes, la FTLV propose deux formations inter-degrés de renforcement linguistique pour les personnels qui enseignent dans ces dispositifs.

1. Un Parcours hybride d'une durée totale de 64h dont l'objectif visé est le niveau B2 du CECRL en anglais, allemand espagnol et italien:

2. Une formation intensive et immersive, en lien avec l'UGA, proposée à nouveau cette année aux enseignants du 1er degré uniquement en anglais d'une durée totale de 78h.

- Flyer de présentation des deux dispositifs

- Tableau à compléter avec les candidatures proposées pour les deux dispositifs. A renvoyer à Mme Laura Villaret, chargée de mission FTLV ([laura.villaret@ac-grenoble.fr](mailto:laura.villaret@ac-grenoble.fr), 04 76 74 71 27) avant le 4 octobre.